

Journée de formation continue
Avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois

CPC 2025

Les nouveautés pour la pratique

Vendredi 8 novembre 2024

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Événement également proposé en visioconférence



8 h 15 Accueil des participant·e·s

8 h 50 Ouverture de la journée

9 h 00 La phase d'allégation, le droit de réplique et les novas

François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

9 h 30 Les frais

Patricia Dietschy, professeure à l'Université de Lausanne, juge suppléante au Tribunal cantonal vaudois

10 h 00 Le cumul objectif et subjectif

Jacques Haldy, avocat, professeur à l'Université de Lausanne

10 h 30 Pause

11 h 00 Le préalable de conciliation

Michel Heinzmann, professeur à l'Université de Fribourg, juge suppléant au Tribunal cantonal fribourgeois

11 h 30 Les voies de droit

Nicolas Jeandin, avocat, professeur à l'Université de Genève

12 h 00 Nouveautés en procédure en matière de droit matrimonial

Denis Tappy, professeur à l'Université de Lausanne

12 h 30 Repas

Focus CPC 2025

14 h 00 L'expertise privée

François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

14 h 15 La transmission d'office en cas d'incompétence

Patricia Dietschy, professeure à l'Université de Lausanne, juge suppléante au Tribunal cantonal vaudois

14 h 30 Le droit transitoire

Denis Tappy, professeur à l'Université de Lausanne

14 h 45 Art. 145 CPC et autres nouveautés en matière d'exécution forcée

Valentin Rétornaz, juge au Tribunal des districts d'Hérens et Conthey, Sion

Les nouveautés pour la pratique

15 h 00 Nouveautés en droit constitutionnel

Nesa Zimmermann, professeure assistante à l'Université de Neuchâtel

15 h 15 Nouveautés en droit administratif et procédure administrative

Valérie Défago, doyenne, professeure à l'Université de Neuchâtel

15 h 30 Nouveautés en droit pénal et procédure pénale

Nadja Capus, professeure à l'Université de Neuchâtel

15 h 45 Pause

16 h 15 Nouveautés en droit social

Anne-Sylvie Dupont, professeure aux Universités de Genève et Neuchâtel

16 h 30 Nouveautés en droit des obligations et des contrats

Blaise Carron, professeur à l'Université de Neuchâtel

16 h 45 Nouveautés en droit du travail

Jean-Philippe Dunand, professeur à l'Université de Neuchâtel

17 h 00 Clôture

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, les ouvrages, le repas et les pauses.

Tarif pour membres OAN

Tarif pour stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 310.-

CHF 260.-

CHF 150.-

Délai d'inscription

28 octobre 2024. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu au choix

En présentiel

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

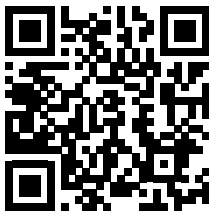
En visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par e-mail le
jour précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription



En ligne sur :

Droitne.ch

Par e-mail à :

droit.formation@unine.ch

Par courrier postal :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit, Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel**

Je prendrai part à la journée de formation continue **CPC 2025** du **8 novembre 2024** et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé par e-mail.

Je souhaite participer en : Présentiel Visioconférence
Je prendrai part au repas : Oui Oui végétarien Non

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Stagiaire Membre OAN

Entreprise : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____



OAN ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

Affranchir
SVP

Université de Neuchâtel
Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel